

Commune municipale

Route de France 36 2805 Soyhières Tél.: 032 422 02 27

E-Mail: administration@soyhieres.ch

AVIS DE CONSTRUCTION

Procédure Simplifiée N° de dossier : 2023-00574-S

Requérant(s)

Candeias Valente Morais José, route de France 42, 2805 Soyhières

Auteur du projet

Banergie.com SA, rue de l'Église 14, 2800 Delémont

Description de l'ouvrage

Remplacement d'une ouverture, aménagement d'un studio et

changement de la couleur de la façades.

Cadastre(s), parcelle(s)

Soyhières, 30

Lieu-dit, rue

Route de France 42, 2805 Soyhières

Affectation de la zone

En zone à bâtir, Zone centre, CAb

Plan spécial

Aucun

Dérogation(s) requise(s)

Aucune

Requête(s) spéciale(s)

Aucune

Début de la publication

29.11.2023

Échéance de la publication

11.12.2023

Ouvrages

Façade: Couleur Camel RAL 07.062

Dépôt public

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Soyhières, Route de France 36, 2805 Soyhières, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 32 LCAT : « Si un propriétaire foncier tire profit d'un avantage particulier qui lui a été accordé aux dépens d'un voisin à la suite d'une dérogation, d'un plan spécial ou de tout autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions, il doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable. »

Soyhières, le 29 novembre 2023

COMMUNE DE SOYHIERES

Au nom de la police des constructions

Christian Auber

Ca Haering